



*Chères citoyennes
et chers citoyens,*

Les membres du conseil ainsi que moi-même voulons honorer ce que nous vous avons promis lors de notre campagne électorale, nous voulons permettre aux citoyens de se faire entendre, mais surtout, de participer à divers comités pour définir les lignes directrices des prochaines années de notre mandat.

Pour ce faire, nous vous sollicitons pour vous inscrire à l'un des trois comités suivants :

Comité de développement socio-économique

Déterminer les lignes directrices pour tout ce qui a trait au développement économique du territoire, notamment en définissant le potentiel commercial et en renforçant l'accueil aux nouveaux entrepreneurs. Il y a lieu à même ce comité de définir la vision de la Municipalité.

Comité communautaire

Déterminer les lignes directrices pour tout ce qui comprend les activités communautaires, la culture et les loisirs, notamment pour renforcer la vitalité villageoise en considérant les familles, les aînés, les villégiateurs, etc.

Comité Environnement

Déterminer les lignes directrices pour tout ce qui comprend la gestion des plans d'eau, la gestion des matières résiduelles, le tout pour aussi assurer la protection et la conservation de nos magnifiques espaces verts.

Bien entendu, un nombre restreint de personnes pourra être sélectionné dans chaque comité de façon à ce que les comités soient efficaces. S'il y a trop d'inscriptions pour chaque comité, nous verrons à piger au hasard les personnes qui pourront en faire partie et nommer un(e) président(e) pour permettre aux citoyens d'acheminer leurs bonnes idées en tout temps. Par ailleurs, une consultation publique générale est à venir où tous les citoyens seront invités à venir partager leur vision et les objectifs qu'ils souhaitent que le conseil priorise dans les 4 prochaines années de son mandat.

Vous nous avez choisis pour être consultés, c'est donc exactement ce que nous avons l'intention de faire! Les personnes intéressées à s'impliquer devront nous acheminer leur nom, leurs coordonnées et le ou les comités qui les intéressent. Acheminez ces informations à greffe@municipalite.laconception.qc.ca, et ce, au plus tard le 3 avril 2022.

À très bientôt!

Le maire, *Gaëtan Castilloux*

CARTE EXPÉRIENCE / VILLE DE MONT-TREMBLANT

Suite au partenariat conclu avec la Ville de Mont-Tremblant, il vous est possible d'avoir accès à une panoplie de cours et un accès libre aux différentes installations sportives, et ce, aux tarifs Résident de Mont-Tremblant.



COMMENT FAIRE... C'EST SIMPLE

Première étape

Présentez-vous à la réception de l'hôtel de ville de la Municipalité de La Conception, durant les heures d'ouverture, afin d'obtenir votre Carte citoyenne de La Conception. Vous devrez présenter une pièce d'identité avec photo comportant votre adresse.

Deuxième étape

Vous présenter à l'un des points de service de la Ville de Mont-Tremblant avec votre Carte citoyenne de La Conception pour obtenir votre Carte Expérience. Lors de votre visite à l'hôtel de ville, nous vous remettrons la liste des points de service et les pièces d'identité requises.

QUOI FAIRE?



L'organisme Montagne d'Argent vous offre une panoplie d'activités

L'accès à la Montagne d'Argent est GRATUIT pour les citoyens de La Conception avec une preuve de résidence. Profitez d'un nouvel affichage dans les sentiers pédestres et vivez l'expérience de nos circuits avec cordes et échelles. Une véritable aventure alpine pour toute la famille. De plus, pourquoi ne pas profiter d'une fin de semaine et louer nos magnifiques refuges. Venez profiter des activités offertes à la montagne et vivez l'expérience d'une nuitée immersive en forêt.

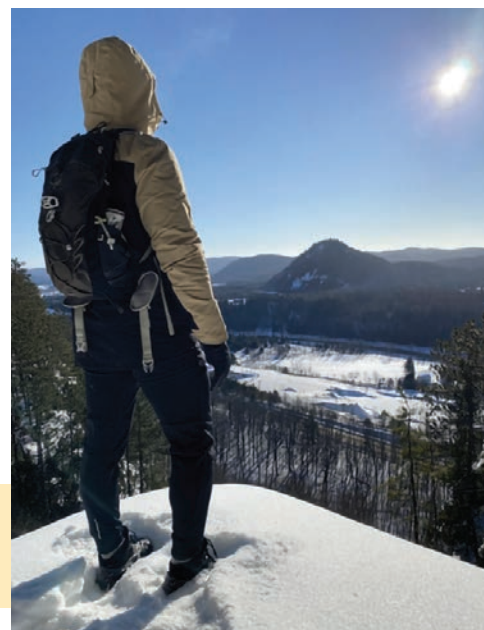
Pour plus de détails :
www.montagnedargent.com
(Réservation obligatoire)

Saviez-vous que le sentier national du Québec (SNQ) traverse notre territoire? La section des Laurentides commence dans la Réserve faunique de Papineau-Labelle, puis traverse La

Minerve, La Conception, Labelle et La Macaza jusqu'au Parc du Mont-Tremblant. La section de 136,6 km qui traverse les Laurentides est maintenant complétée et ouverte au public. À partir de La Conception, vous avez accès à deux segments du sentier national appelés Alléluia (24 km) et Héritage (13 km). Cette marche vous reconnectera avec la nature! Prendre note que le départ est au magnifique Lac Boisseau et que les sentiers autour du Lac ainsi que vers le sommet des parois d'escalades seront améliorés pour la saison estivale (affichage, accessibilité, etc.).

Pour plus d'enseignements sur le SNQ, visitez le site internet de notre partenaire Rando Québec : www.randoquebec.ca/sentier-national-au-quebec

À bientôt!



Conférence Coach du Bac

animée par Grégory Pratte

Responsable des affaires publiques
chez Tricentris



Jeudi 12 mai à 19 h 00
Salle Alfred Pilon - Gratuit

Cours 101 sur la récupération et le recyclage: ce qui va dans le bac, ce que la matière devient, où elle est recyclée, comment on peut faire une différence à l'achat.

Conférence dynamique d'une durée de 40 minutes qui sera suivie d'une période d'échange avec les participants.

Suivez notre page Facebook pour savoir comment réserver. (Publication à venir)

Le pistage et les traces d'animaux



Voici une belle idée d'activité à faire avec vos enfants. Vous serez surpris de ce que vous découvrirez! L'hiver est un moment privilégié pour mieux comprendre les habitudes de vie des animaux, par exemple, en constatant qu'une piste mène à un abri sous un arbre ou qu'un animal a fait le tour de votre maison pendant que vous dormiez. Il existe de multiples sources d'informations pour vous aider à créer un moment d'aventure mémorable :

mffp.gouv.qc.ca/jeunesse/pistage-traces/
ou bien www.natureconservancy.ca/assets/documents/dm/NCC_NovYearEnd_TrackingGuide_FR.pdf

À la bibliothèque :

Traces et animaux du Québec, à demander en prêt entre bibliothèques (Dufresne, Rhéa et Florence Sabatier. 2021. Traces et animaux du Québec. Montréal: Bayard Canada).

Traces d'animaux du Québec : Guide d'identification, à demander en prêt entre bibliothèques (Hébert, Mathieu et Geneviève Lavoie. 2020. Traces d'animaux du Québec : Guide d'identification. Ottawa: Broquet).

Tout sur le caca et sur les traces laissées par les animaux, à demander en prêt entre

bibliothèques (Seed, Andy et Claire Almon. 2019. Tout sur le caca et sur les traces laissées par les animaux. Montréal: Petit Homme).

Traces d'animaux du Québec: Guide d'identification (Elboch, Mark. 2008. Traces d'animaux du Québec: Guide d'identification. Ottawa: Broquet).

**Profitez-en pour venir redécouvrir
notre magnifique bibliothèque!**



QUOI FAIRE?



La Fête de la Pêche le 4 juin 2022 au Lac Boisseau



Qui est invité?
Toi, toi, toi
et TOI ...

Cette fête est l'occasion rêvée de s'initier à cette activité puisqu'il sera alors possible, dans le respect de la réglementation en matière de pêche et des consignes sanitaires, de pêcher sans permis partout au Québec. C'est donc l'occasion de découvrir, ou de redécouvrir, le plaisir de se retrouver dans la nature et de profiter de notre magnifique patrimoine tout en s'adonnant à une activité saine, stimulante et enrichissante.

Suivez notre page Facebook pour savoir comment réserver. (Publication à venir)

**Il est plus que jamais
nécessaire de soutenir
nos commerçants locaux!**



Encourageons-les!

Le saviez-vous?



En effectuant votre changement d'adresse de correspondance auprès de la Municipalité, il sera effectué non seulement à nos dossiers mais également à la Commission scolaire et à la MRC des Laurentides.

Les citoyens peuvent adresser toute requête à la Sûreté du Québec en complétant le formulaire à cet effet. Il s'agit de le compléter en ligne et de l'acheminer par courriel :

municipalite.laconception.qc.ca/wp-content/uploads/2021/07/formulaire-requete-citoyen_sq.pdf



Avant d'entreprendre des travaux à votre résidence ou sur votre terrain, il est important de communiquer avec notre Service de l'urbanisme et environnement! Nos professionnels sauront vous guider à travers les différents règlements en vigueur!



Diminution de la fréquence de collecte des déchets

Depuis quelques mois, la fréquence de la collecte du bac noir est réduite durant la période hivernale. Cette mesure découle du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Laurentides. Évidemment, l'objectif est d'inciter davantage au recyclage et au compostage afin de réduire la quantité de déchets envoyés au site d'enfouissement.

Selon RECYC-QUÉBEC, seulement 5% des matières générées constituent des déchets ultimes, qui sont destinés au bac noir. Depuis que ces modifications sont entrées en vigueur, nous sommes heureux de constater une très belle collaboration de la part des citoyens.

Nous vous remercions pour votre participation!



NOTRE TERRITOIRE
VOLBE AVENIR

MRC DES LAURENTIDES

Depuis le 14 février, les inspecteurs en évaluation foncière ont repris l'inspection complète des immeubles. Si vous avez exécuté des travaux dans le cadre d'un permis ou avez fait l'acquisition d'un immeuble, vous pourriez faire l'objet d'une visite afin de mettre à jour votre dossier de propriété. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Élodie Dugas au 819-425-5555 poste 1023.

**N'oubliez pas que
votre abri d'auto
ainsi que sa structure
doivent être retirés au
plus tard le 15 avril.**



**Licence requise pour les propriétaires
et les locataires.
Contactez-nous pour vous la procurer.**



**Obligation
de
ramasser
derrière
votre chien.**

**Dispositif de retenue
(ex. laisse ou clôture) exigé.**

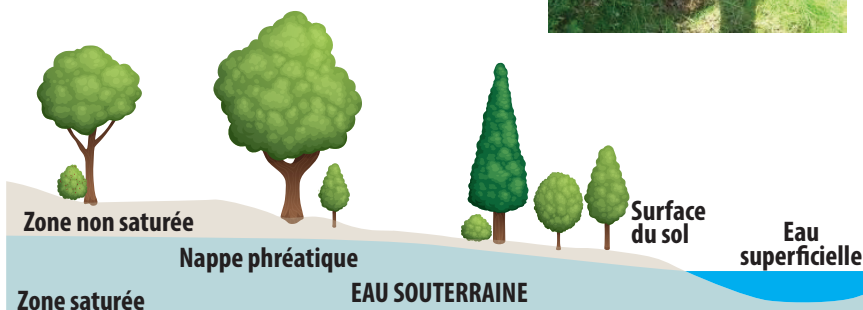
Le saviez-vous ?

Remplacement des puisards

Le Règlement relatif au remplacement des puisards est entré en vigueur le 11 février 2020 sur tout le territoire de la Municipalité de La Conception. Il exige que tout propriétaire d'un immeuble desservi par un puisard en effectue le remplacement par une installation septique conforme aux normes actuelles dans un délai maximal de 3 ans à compter de la date d'entrée en vigueur du règlement, c'est-à-dire d'ici le 11 février 2023.

La mise en place de nouveaux puisards n'est plus autorisée depuis bientôt 41 ans, plus précisément depuis le 12 août 1981, lorsque le Règlement relatif au traitement et à l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) est entré en vigueur au Québec. Le niveau de traitement des puisards ne respecte pas les normes d'épuration actuelles et ne permet donc pas de garantir la protection des milieux humides et hydriques ainsi que des sources d'eau potable.

Comme ce type de dispositif ne comporte pas de fosse septique pour séparer les boues (partie solide), les eaux usées d'un puisard qui percolent dans le sol sont beaucoup plus concentrées en matières organiques et polluantes que les eaux dites «clarifiées» d'une installation septique conforme au Règlement provincial, dont les boues sont retenues à l'intérieur de la fosse septique.



BIBLIOTHÈQUE

Vous trouverez nos nouveautés sur le site mabiblioamoi.ca (sélectionner Catalogue - La Conception). En ligne, vous pourrez aussi gérer votre dossier d'abonné, renouveler ou réserver vos livres. Si vous ne l'avez pas déjà, demandez votre NIP au comptoir de la bibliothèque.

Depuis un an maintenant, nous offrons aussi une belle collection de jeux, vous pourrez voir la liste sur le site myludo.fr et choisir Bibliothèque Municipale de La Conception. Vous y trouverez des avis et des explications des règles en vidéo qui vous aideront dans vos choix!

Les jeux sont limités à 2 par famille et doivent être empruntés par un adulte.

Suivez-nous sur Facebook : Bibliothèque municipale de La Conception.

Heures d'ouverture : mercredi et vendredi de 13 h à 15 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 10 h à midi.



NOUS

Animateurs(trices)
Camp de jour La Toupie

RECRUTONS



Si tu as envie d'une expérience enrichissante, éclatée et des plus gratifiantes et te créer des souvenirs inoubliables, le Camp de jour La Toupie est ce qu'il te faut. Il te permettra de développer ton plein potentiel, d'être un modèle pour les jeunes et de faire partie d'une superbe équipe! Choisir le camp de jour La Toupie c'est choisir de vivre un été mémorable!

Pour postuler et consulter l'offre d'emploi, visite notre site internet dans la section «Travailler à La Conception».



Numéros de téléphone importants

Urgence, ambulance, incendie 911

MRC des Laurentides (819) 425-5555

Commission scolaire (taxes scolaires)
(819) 326-0333

Transport adapté et collectif (877) 604-3377

Écocentre de Mont-Tremblant (819) 425-8614

Postes Canada (bureau) (819) 686-2384

Hydro-Québec (panne) (800) 790-2424

Bell Canada 310-2355

La Fabrique (église) (819) 425-3782

CAVAC (victimes d'actes criminels)
(800) 492-2822

Centre d'action bénévole Laurentides
(819) 425-8433

CLSC de Labelle (819) 686-2117

CLSC de Mont-Tremblant (819) 425-3771

Prévoyance envers les aînés (819) 216-7100

Sûreté du Québec (819) 326-3131

Urgence 310-4141

Nos capsules en vrac

INFRASTRUCTURES À VOTRE SERVICE

Patinoire (pickleball l'été) / Bibliothèque / Parc pour enfant / Parc Ketchum
Terrains : tennis, balle molle, volley ball et soccer
Descente à canot (\$) / Location de salle (\$)



Fête de l'environnement

Encore cette année, nous tiendrons au printemps (date à venir) une activité au cours de laquelle il y aura :

Distribution d'arbres et de compost

Surveillez notre page Facebook et le site web de la Municipalité pour la date et les détails.

Bonjour à tous nos concitoyennes et concitoyens,



C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que le projet d'expansion du réseau de fibre optique entamé il y a plus de cinq ans en est à sa phase finale; le secteur de la route 117 en direction de Labelle est désormais en service et le chemin de la Pointe-Bourgeois sera complété d'ici la mi-mars.

Nous pouvons dire maintenant que nous avons la capacité de rejoindre la presque totalité du territoire de La Conception. N'hésitez pas à vous joindre à nous pour vos services d'Internet, de téléphonie et de télévision.

Loin de nous asseoir sur nos lauriers, un troisième projet de prolongement de notre réseau de fibre optique est déjà en cours; grâce à la participation du gouvernement provincial dans le cadre du Projet Éclair III, nous pourrions désormais ajouter près d'une centaine de

résidences à notre réseau, et ce, heureusement, dès cette année. Conscients que nous devons nous doter des meilleures pratiques de gestion pour notre organisme à but non lucratif, nous allons procéder à un diagnostic organisationnel afin de définir le Télé-Câble La Conception de demain, incluant la mise en place d'une structure nous permettant de consolider la qualité de notre réseau.

Ce processus nous amènera à procéder à l'embauche de deux ressources; l'une au support technique et l'autre au service à la clientèle. Si vous avez un intérêt pour ce type de défi ou connaissez des gens qui pourraient en avoir, veuillez nous contacter au 819-430-6389 ou par courriel à l'adresse suivante : tclaconception@gmail.com. Merci pour votre confiance!

Le règlement numéro 07-2021 interdit le nourrissage d'animaux sauvages et d'oiseaux aquatiques à proximité d'un plan d'eau, d'un chemin public, d'une habitation ou d'une bâtisse commerciale.

Cette mesure vise à :

- Réduire le nombre d'accidents routiers;
- Réduire les dégâts aux cultures et aux végétaux ornementaux;
- Préserver et favoriser la santé des animaux sauvages et des oiseaux aquatiques;
- Favoriser le maintien de la qualité des plans d'eau.

PRÉSENTATION DÉFI ZÉRO GASPI 2022

En collaboration avec

RECYC-QUÉBEC
Québec



Défi Zéro Gasp

Florence-Léa Siry et La Transformerie vous invitent à relever le défi de réduire votre gaspillage alimentaire dans le plaisir! Et pas besoin d'être un expert pour s'y mettre! De simples petites habitudes au quotidien peuvent être améliorées pour aider l'environnement, économiser de l'argent et faire un Québec sans gaspillage! *Inscrivez-vous dès maintenant: defizerogaspi.com*



Une pensée à tous ceux qui nous ont quittés au cours de la dernière année.



Nouvelle réglementation provinciale relative aux milieux hydriques

Le 1^{er} mars 2022, le décret 1596-2021 relatif au Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral est entré en vigueur.

En plus de la réglementation municipale relative aux milieux naturels, **les municipalités doivent dorénavant appliquer des dispositions contenues dans ces trois règlements provinciaux relativement au littoral, aux rives et aux zones inondables :**

- Régime d'autorisation municipale pour les activités réalisées dans les milieux hydriques;
- Règlement sur les activités dans les milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS);
- Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE).

Le Service de l'urbanisme et environnement est actuellement en période d'adaptation et de familiarisation relativement à ce nouvel encadrement réglementaire. Toutes nouvelles

demandes d'informations, de permis ou de certificats d'autorisation relatives au littoral, aux rives et aux zones inondables, aussi simples soient-elles, devront donc faire l'objet de vérifications approfondies. Par conséquent, des délais supplémentaires sont à prévoir. À noter également que des documents additionnels pourraient être exigés dans le cadre de ces demandes.

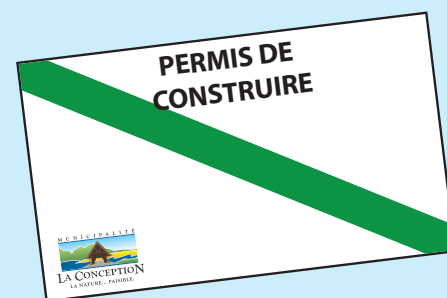
Nous devons sans cesse être à l'affût des nouvelles lois qui nous gouvernent et ainsi nous assurer de bien les appliquer pour ainsi vous délivrer des permis conformes aux nouvelles normes gouvernementales. Plusieurs obligations nous viennent directement du gouvernement et nous n'avons aucun droit de regard sur celles-ci.

Nous espérons votre bonne compréhension relative à ce nouveau contexte réglementaire auquel la Municipalité doit maintenant se conformer.

L'ÉQUIPE S'AGRANDIT!

Tu veux faire partie d'une équipe compétente, dynamique et avoir du plaisir à travailler, la Municipalité de La Conception est un employeur de choix! »

***Pour connaître toutes les offres d'emploi disponibles:
municipalite.laconception.qc.ca/emploi/***



Pourquoi est-ce si important de se prévaloir d'un permis pour nos travaux?

Avant d'effectuer des travaux, on se doit de se procurer un permis. En effet, s'abstenir de faire la demande d'un permis peut être répréhensible dans la mesure où l'on contrevient aux règlements et peut entraîner des mesures punitives telles que des amendes ou même l'obligation de démolir l'installation en faute.

Malgré qu'une demande de permis inclut des frais peu significatifs pour l'analyse de cette dernière, ces frais sont nettement moins dispendieux qu'une mesure répréhensible. En effet, devoir s'acquitter des frais de l'amende, repenser, modifier ou même démolir une installation effectuée sans permis devient plus coûteux et ne vous soustrait pas à l'obligation de respecter les règlements d'urbanisme.

Les nombreux avantages non négligeables!

Il y a plusieurs avantages considérables à effectuer une demande de permis lors de vos aménagements qui en nécessitent un. La plus importante est inévitablement qu'elle officialise votre installation. En effet, si une modification future des règlements se produisait et rendait votre installation non conforme au nouveau règlement, votre installation bénéficierait possiblement d'un droit acquis si elle a été réalisée conformément à l'ancienne réglementation. Des enjeux considérables pourraient être relevés lors de la vente de votre propriété si vous n'avez pas réalisé vos travaux conformément à la réglementation.

Renouvellement de votre permis

Il est important de considérer que si vous arrivez à l'échéance de votre permis et que lesdits travaux ne sont pas terminés, vous devez demander un renouvellement prolongeant la validité de celui-ci, et ce, généralement à moindre coût. Dans l'éventualité où le renouvellement n'a pas été demandé avant l'expiration du permis, ceci vous expose à recommencer la demande complète, ce qui nécessitera plus d'énergie et un coût généralement plus élevé qu'un simple renouvellement.

La conformité aux règlements, c'est toujours gagnant!

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL À VENIR POUR L'ANNÉE 2022 (à 19 h 30)

Lundi, le 14 mars
Lundi, le 11 avril
Lundi, le 9 mai
Lundi, le 13 juin
Lundi, le 11 juillet
Lundi, le 8 août
Lundi, le 12 septembre
Mardi, le 11 octobre
Lundi, le 14 novembre
Lundi, le 12 décembre

TAXES MUNICIPALES

Pour les comptes de taxes de 300\$ et plus, les contribuables peuvent acquitter leur compte en 4 versements, sans intérêt, selon les échéances suivantes pour l'année 2022 :

- 1er versement : 10 mars
- 2e versement : 12 mai
- 3e versement : 14 juillet
- 4e versement : 15 septembre

Membres du conseil municipal

Gaëtan Castilloux
Maire poste 5407
gcastilloux@municipalite.laconception.qc.ca

Richard Harland
Conseiller n° 1
rharland@municipalite.laconception.qc.ca

André Leduc
Conseiller n° 2
aleduc@municipalite.laconception.qc.ca

Hossein Falsafi
Conseiller n° 3
hfalsafi@municipalite.laconception.qc.ca

Christelle Brassard
Conseillère n° 4
cbrassard@municipalite.laconception.qc.ca

Roxanne Lajoie
Conseillère n° 5
rlajoie@municipalite.laconception.qc.ca

Georges Bélec
Conseiller n° 6
gbélec@municipalite.laconception.qc.ca

Équipe administrative

Mélanie Audet, poste 5400
Adjointe exécutive – Technicienne comptable
info@municipalite.laconception.qc.ca

Sylvie Laurin, poste 5403
Adjointe exécutive – Service du greffe
greffe@municipalite.laconception.qc.ca

France Granger, poste 5405
Inspectrice en urbanisme et environnement
urbanisme@municipalite.laconception.qc.ca

Ariane Brisson, poste 5406
Directrice du Service de l'urbanisme et environnement
environnement@municipalite.laconception.qc.ca

Manuela Erba-Brassard
et Danièle Rochon, poste 5409
Responsables de la bibliothèque
biblio@municipalite.laconception.qc.ca

Maxime Therrien, poste 5410
Contremaître
contremaitre@municipalite.laconception.qc.ca

Roch Gervais, poste 5404
Directeur des services techniques
techniques@municipalite.laconception.qc.ca

Claude Piché, poste 5402
Directrice des finances et greffière-trésorière adjointe
finances@municipalite.laconception.qc.ca

Josiane Alarie, poste 5401
Directrice générale et greffière-trésorière
direction@municipalite.laconception.qc.ca

DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS DU 9 MARS AU 6 AVRIL 2022



Mont-Tremblant (secteur nord) 819-425-8433 poste 24
Sainte-Agathe (secteur sud) 819-326-0819 poste 228

LE RESPECT DES
CONSIGNES SANITAIRES
EST OBLIGATOIRE



PROCÉDURE

Les personnes respectant les critères d'admissibilité et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides doivent **prendre rendez-vous** avec nos bénévoles experts **avant le 1er avril 2022**.

LAISSEZ CLAIREMENT VOS COORDONNÉES
ET NOUS VOUS CONTACTERONS À LA FIN FÉVRIER.

AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE APRÈS CETTE DATE.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Personne seule: revenu maximal de 35 000 \$
- ✓ Couple et famille: revenu maximal de 45 000 \$
- ✓ + 2 500 \$ par personne à charge
- ✓ Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$ dans tous les cas.

CHACQUE ANNÉE, CE SERVICE EST ACCESSIBLE GRÂCE À VOS DONS. MERCI DE VOTRE SOUTIEN!
POUR FAIRE UN DON: WWW.CAB-LAURENTIDES.ORG

PROGRAMMATION DES LOISIRS

RELANCE - HIVER 2022

Activités	Dates	Heures	Prix	Pour infos et inscriptions
Initiation au cirque	Dimanche 6, 13, 20 et 27 mars	2-4 ans avec parent 9h à 9h50 6-10 ans 10h15 à 11h15	15\$ / cours	Stéphanie Brisebois 819-687-3861 steff.morin@hotmail.com
Vitalité Entraînement extérieur / intérieur	Lundi 7 mars au 16 mai	17h30 à 18h30	20\$ / cours 200\$ / session de 11 cours	Lynne Brisebois 819-425-0705 lynebrisebois@icloud.com
Danse en ligne	Mardi 15 février au 21 juin	19h à 21h	10\$ / cours	loisirs@municipalite.laconception.qc.ca
Activités Coeurs Joyeux Ping Pong, jeux fléchettes, baseball, poches	Mercredi dès le 16 mars	16h à 17h	Gratuit pour les membres des Coeurs Joyeux	Jacques Grondin 819-430-7955 jacgrondin@gmail.com
Soirée tricot	Mercredi * sauf le 3e mercredi du mois	19h à 21h	Gratuit	Guylaine Bariteau 819-686-9539 g_bariteau@hotmail.com
Souper des Coeurs Joyeux	3e mercredi de chaque mois Dès le 16 mars	17h à 21h	À déterminer	Jacques Grondin 819-430-7955
Arts plastiques 6 à 12 ans	Mercredi 17h 26 janvier 9 et 23 février 9			

REPORTÉ À L'AUTOMNE

PAS DE SAC **PLASTIQUE COMPOSTABLE** DANS MON BAC BRUN !

MÊME S'ILS COMPORTENT CES LOGOS :



Les contenants en plastique « compostables » sont également **REFUSÉS.**



TOUT TYPE DE SAC EN PLASTIQUE EST REFUSÉ

Écoulez votre inventaire en les utilisant comme sacs à ordures.

ALTERNATIVES au sac en plastique « compostable »



Le papier journal peut être plié et servir de fond pour votre contenant.



En vrac dans le bac !



Sac en papier
Sac au Sol.



Sac en papier du marché.



Congeler les résidus alimentaires évite les odeurs.

Résistant aux fuites !

POURQUOI LE SAC EN PLASTIQUE DIT COMPOSTABLE EST REFUSÉ ?

- Il crée de la confusion avec d'autres sacs en plastique non compostables (biodégradables et oxo-biodégradables). Sa durée de dégradation est plus longue que celle du processus de compostage, pouvant laisser des fragments non dégradés dans le compost;
- On vise le bannissement des plastiques à usage unique;
- Le ministère autorise seulement les matières organiques en vrac ou dans du papier à la plate-forme de compostage.



Pour voir la liste détaillée des matières acceptées et pour des astuces liées à la gestion du bac brun, visitez le site Web :

TRAINDEVIEDURABLE.com

NOTRE TERRITOIRE
HILLIER AVENIR
MRC DES
LAURENTIDES